

Elles sont conscientes que les applications financières sur mobile sont en train de bouleverser leur corps de métier, et que les opérateurs de téléphonie ont, plus rapidement qu'elles, étendu leur maillage sur leur clientèle. Pour tenter de s'adapter, les institutions de microfinance sénégalaises commencent à mettre au point des applications mobiles adaptées aux besoins de leurs clients. Mais toutes reconnaissent avoir pris beaucoup de retard.

# La microfinance sénégalaise cherche la **bonne connexion**

Entretien avec Abdou Magib Diallo et Malick Ndiaye

**B** Abdou Magib Diallo est directeur adjoint du Centre de traitement informatique du Sénégal; Malick Ndiaye est directeur de la Caisse nationale du crédit agricole.

La digitalisation des services financiers est devenue une donnée importante dans le développement de l'agriculture. Aussi bien les services de l'État, les organisations paysannes, que les acteurs de la finance, tous s'accordent pour souligner que c'est une évidence. M. Abdou Magib Diallo, directeur adjoint du Centre de traitement informatique du Sénégal (CTISN), note que « si la digitalisation des services est très avancée en Afrique anglophone, particulièrement en Afrique de l'Est, le besoin au Sénégal, ainsi que les attentes, sont énormes ».

Abdou Magib Diallo indique qu'un « certain tropisme anti-anglo-saxon » a paralysé cette digitalisation au Sénégal. Il souligne le paradoxe, pour le Sénégal, d'avoir eu très tôt un système de télécommunications et d'internet des plus fiables en Afrique, et de ne pas s'être appuyé sur cette plus-value pour développer ses services financiers envers les populations déshéritées.

## Faire du mobile un outil

Le spécialiste estime que l'erreur à ne pas commettre pour les institutions de microfinance, se-

rait de laisser les opérateurs de mobile devenir hégémoniques dans la digitalisation des services au monde rural.

Le CTISN s'y emploie: « Nous avons lancé une application mobile avec l'Association professionnelle des systèmes financiers décentralisés APSFD-Sénégal. Notre projet est de digitaliser les services de manière graduelle. Nous voulons faire du mobile un outil. »

L'application, qui a démarré avec des moyens modestes, a déjà commencé à engranger des résultats. Majib Diallo explique: « Nous avons fait en sorte que certains services qui étaient exclusivement accomplis au guichet, puissent se faire sur le mobile. Ainsi, la collecte d'argent et l'adhésion des nouveaux membres peuvent se faire à partir du téléphone. L'agence décentralisée qui dispose de l'application peut le proposer aux populations et les affilier plus facilement. Les populations y gagnent en économies et en frais de déplacement. Et l'APSFD y gagne en ayant la possibilité d'atteindre des populations dans des zones les plus éloignées. »

Cette vision est partagée par les dirigeants de la Banque agricole du Sénégal et de la Caisse nationale du crédit agricole (CNCAS). Malick Ndiaye, directeur de la CNCAS, reconnaît que le mobile réduit fortement les coûts liés à un redéploiement d'une structure financière. « L'ouverture

*d'une agence bancaire revient en moyenne à 200 millions de francs CFA (environ 300 000 euros), et ne résout pas les difficultés d'accès pour les ruraux. Cette question ne se pose pas du tout avec une application mobile ».*

## Besoin d'infrastructures

La CNCAS développe également un système de paiement électronique pour les producteurs de riz de la vallée du fleuve Sénégal. Une fois que le producteur de riz a déposé son riz dans un entrepôt agréé par le ministère du Commerce, il reçoit sur son mobile la notification de son paiement et un récépissé du dépôt, dont il pourra disposer à tout moment. Il faut néanmoins mettre en place des infrastructures. *« L'idéal serait qu'une fois sa transaction réalisée, le paysan puisse trouver un terminal de banque, ou une boutique agréée, où il peut soit retirer son argent en espèce, soit emporter les produits dont il a besoin, sans pour autant tout dépenser. »*

Pour Magib Diallo il faut « bétonner » les textes réglementaires. Il estime que les opérateurs

de téléphonie mobile n'ont pas un personnel voué à servir les populations rurales. À plus ou moins long terme, cela pourrait éloigner les clients ruraux, qui ont des besoins spécifiques. Magib souligne : *« Si l'APSF n'est pas protégé, les opérateurs du mobile, qui ont une assise financière plus importante, vont finir par mettre l'APSF en difficulté. Ils ne n'assumeront pas le rôle social de l'APSF. Et ce sont les populations pauvres qui vont perdre. »*

L'APSF peut également mener à bien des programmes d'éducation financière, pense Malick Ndiaye, pour former les usagers aux rôles spécifiques des différents opérateurs, *« qu'ils sachent ce qu'ils peuvent attendre d'un opérateur de mobile, et ce qu'ils doivent exiger d'une structure financière dédiée. Les services et les conseils qu'apportent les structures financières, en plus de l'apport en argent frais, ne peuvent être trouvés auprès d'un employé de téléphonie mobile »*, conclut-il. Là aussi, comme dans bien d'autres domaines, l'État a un important rôle de régulation. ■■■

Rédaction : Mohamed Gueye

